



## JOURNÉE OPEN au Circuit des Écuyers

### Déroulement d'une Journée Open :

- Ouverture des portes du Circuit à 8h00
- Briefing obligatoire à 8h50
- Roulage par session (en fonction du nombre d'inscrits) entre 9h00 et 12h00
- Pause déjeuner entre 12h00 et 14h00
- Roulage par session (en fonction du nombre d'inscrits) entre 14h00 et 18h00
- Fermeture des portes du Circuit à 18h30.

### Effectifs maximum :

80 motos par journée  
60 autos par journée

nombre maxi de motos sur la piste : 30  
nombre maxi d'autos sur la piste : 20

### Équipement obligatoire :

- Casque obligatoire pour les pilotes et passagers
- Pour les motards : équipement en cuir obligatoire ou synthétique si conforme (FIM 65-07-65-08) avec coques

### Inscription :

JOURNÉE OPEN MOTO	105,00 EUROS
JOURNÉE OPEN AUTO	130,00 EUROS

- ⇒ Inscription par courrier au plus tard 1 semaine avant la date de roulage choisie
- ⇒ 1 inscription par véhicule, 2 pilotes maximum par véhicule inscrit, 1 passager possible par pilote auto (= 4 personnes maximum par auto), les passagers étant sous l'entière responsabilité des pilotes
- ⇒ Confirmation de votre inscription par le Circuit : par mail ou SMS dans les deux semaines qui précèdent la journée de roulage

### Conditions pour participer à la Journée Open :

- ◆ Limite sonore des échappements : 95 décibels (contrôle au sonomètre)
- ◆ Être titulaire du permis de conduire en cours de validité ou du Certificat d'Aptitude au Sport Motorisé
- ◆ Être titulaire d'une assurance Responsabilité Civile Piste (possible sur place : 8 euros/moto ou 13 Euros/auto) ou être titulaire d'une licence fédérale FFM ou FFSA



## DEMANDE D'INSCRIPTION

(acceptation dans la limite des places disponibles)

JOURNEE OPEN DU .....

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE COMPLETE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

Type de véhicule :

### Documents à joindre à votre demande d'inscription :

1. Décharge de responsabilité dûment remplie et signée
2. Règlement intérieur signé
3. Photocopie lisible de votre permis de conduire ou CASM
4. Photocopie lisible de la carte grise ou certificat de propriété du véhicule
5. Photocopie lisible de votre licence fédérale ou d'une attestation d'assurance **Responsabilité Civile Piste explicite** (certificat vert classique insuffisant sur piste)
6. Autorisation du propriétaire du véhicule si différent du pilote (nécessaire pour l'assurance).
7. Paiement de votre inscription.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

A renvoyer au :  
*Circuit des Ecuys*  
*Fary*  
*02130 Beuvarde*

Siège social : Fary - 02130 BEUVARDES

SARL Circuit des Ecuys au capital de 15 000 € - RCS Soissons 489 972 554 - APE 926A - SIRET 489 972 554 00013 - TVA FR 44 489 972 554